

# Guide de présentation de la **Thèse**

---

Thèse d'exercice vétérinaire



VetAgro Sup  
Campus Vétérinaire de Lyon

# SOMMAIRE

Plan-type de la thèse d'exercice vétérinaire .....	4
<b>1. GÉNÉRALITÉS .....</b>	<b>5</b>
Format .....	5
Pagination .....	5
Nombre de pages .....	5
Marges .....	5
Taille des caractères .....	5
Impression .....	5
<b>2. COUVERTURE ET PAGE DE TITRE .....</b>	<b>6</b>
1ère de Couverture .....	6
Page de titre .....	6
Dos ou 4ème de couverture .....	7
<b>3. PAGES LIMINAIRES .....</b>	<b>8</b>
Liste du corps enseignant .....	8
Dédicaces Jury .....	8
Table des matières .....	8
Table des illustrations : figures, tableaux .....	8
Table des abréviations .....	8
<b>4. CORPS DE LA THÈSE .....</b>	<b>9</b>
Citations bibliographiques .....	9
Notes en bas de page .....	9
Illustrations .....	10
Feuille de conclusion .....	10
<b>5. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>11</b>
Généralités .....	11
Présentation .....	11
Modèles de rédaction des références bibliographiques .....	12
<b>6. DIFFUSION DE LA THESE .....</b>	<b>17</b>
Exemplaires papier .....	17
Thèse électronique .....	17
Les licences « Creative Commons » .....	18

**V**ous trouverez dans ce guide les informations nécessaires à la présentation de la thèse d'exercice vétérinaire à VetAgro Sup - campus de Lyon. Ces différentes règles de présentation doivent être respectées notamment pour prétendre au Prix de thèse, décerné chaque année à l'école vétérinaire.

Pour toutes questions relatives à la présentation, au dépôt et à la valorisation de votre thèse, n'hésitez pas à vous rapprocher de la bibliothèque.

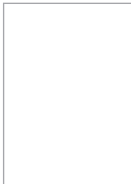
DERNIÈRE MISE À JOUR : SEPTEMBRE 2015

# PLAN-TYPE DE LA THÈSE D'EXERCICE VÉTÉRINAIRE À VETAGRO SUP

Dans l'ordre, de gauche à droite et de haut en bas →



1ère de couverture



page blanche



Page de titre



page blanche



Liste des enseignants



Remerciements jury



Remerciements famille



Table des matières



Table des annexes



Table des figures



Table des tableaux



Liste des abréviations



Introduction



Corps de la thèse



Conclusion signée



Bibliographie



Annexes



page(s) blanche(s)



4ème de couverture

*D'autres pages blanches peuvent être insérées entre les différentes sections pour qu'elles commencent en recto à droite !*

# 1 GÉNÉRALITÉS

## Format

- **Le texte**

Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4 (210 x 297 mm).

- **Le papier**

Son opacité est primordiale pour la qualité de la reprographie. Le grammage doit être égal ou supérieur à 80g/m<sup>2</sup>.

## Nombre de pages

- Il est recommandé, pour prétendre au prix de thèse, **de faire au minimum 50 pages de l'introduction à la conclusion** (hors remerciements, tables, bibliographie et annexes) **et au maximum 130 pages** (idem).

## Pagination

- La pagination **doit commencer dès la page de titre** (la couverture ne compte pas). La page de titre est comptée mais non numérotée.

→ Numéroté les pages impaires sur le recto, et les pages paires sur le verso.

- La pagination doit être **continue sur l'ensemble des différentes parties**, englobant annexes, illustrations, tableaux, bibliographie...

## Marges

- Laisser **une marge suffisante pour permettre une reliure et une reprographie correctes** (2,5 cm à gauche et à droite - 1,5 cm minimum en haut - 2 cm minimum en bas).

## Taille des caractères

- Choisir un caractère de **bonne lisibilité** et d'une **taille suffisante** : **12 points** est recommandé.
- Taper le texte avec un interligne allant de **1 à 1,5**.

## Impression

- L'impression doit se faire **en recto-verso** afin que le document ne soit pas trop volumineux.

- Utiliser une imprimante avec suffisamment d'encre, afin d'obtenir une clarté et une lisibilité optimales.

- **Ne pas utiliser de spirale** pour relier la thèse.

# 2 COUVERTURES ET PAGE DE TITRE

## 1<sup>ère</sup> de couverture

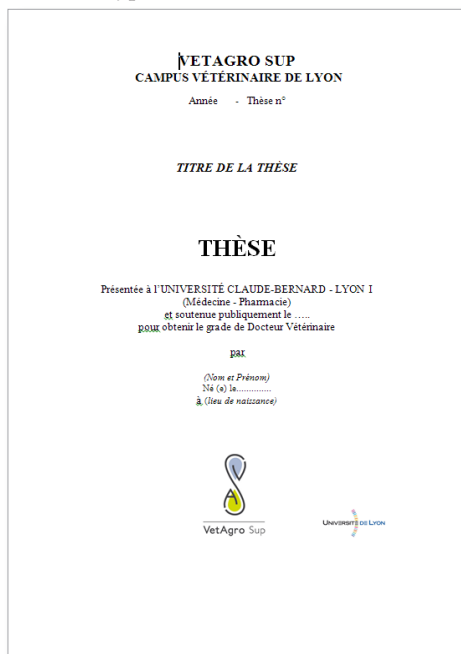
- La couverture doit être rigide, et de couleur claire pour permettre sa reprographie.

Elle doit mentionner **dans l'ordre** :

- le nom de l'École
- l'année de soutenance - le n° d'ordre de la thèse (si pas encore connu au moment d'imprimer, ne rien mettre)
- le titre de la thèse (**en majuscules**)
- la mention « THESE »
- le nom de l'Université où est soutenue la thèse (Université Claude Bernard – Lyon 1)
- la date de soutenance
- le type de doctorat
- le nom et prénom de l'auteur
- la date de naissance de l'auteur
- le lieu de naissance de l'auteur
- le logo de l'établissement et le logo « Université de Lyon »

⚠ En aucun cas la mise en page du modèle ne doit être modifiée (police, disposition des titres, emplacement des logos, etc.).

Modèle-type :



Le modèle de la 1<sup>ère</sup> de couverture au format .doc est disponible [sur le site de l'École](#), rubrique Espace étudiant > Thèses > Formulaire de thèse et pages de couverture » (en mode *authentifié*).

## Page de titre

- La page de titre doit être **identique** à la 1<sup>ère</sup> de couverture.

#### 4<sup>ème</sup> de couverture (le dos)

- La 4<sup>ème</sup> de couverture doit être rigide, et de couleur claire pour permettre sa reprogrammation.

- Elle ne doit pas être numérotée

- Elle doit mentionner dans l'ordre :

- le nom, le prénom de l'auteur

- le titre de la thèse

- la mention « Thèse d'Etat de Doctorat Vétérinaire : Lyon, (année de soutenance) »

- le résumé

- les mots clés

- le nom des membres du jury (s'il y a un membre invité, le rajouter en dessous du 2<sup>ème</sup> assesseur)

- la date de soutenance

- l'adresse de l'auteur

#### Modèle-type :

<b>NOM Prénom :</b> <b>TITRE :</b> Thèse d'Etat de Doctorat Vétérinaire : Lyon, (date de soutenance)
<b>RESUME :</b>
<b>MOTS CLES :</b> : : :
<b>JURY :</b> Président :                    Monsieur le Professeur 1 <sup>er</sup> Assesseur :                Monsieur le Professeur 2 <sup>ème</sup> Assesseur :                Monsieur le Professeur
<b>DATE DE SOUTENANCE :</b>
<b>ADRESSE DE L'AUTEUR :</b> ..... .....

Le modèle de la 4<sup>ème</sup> de couverture au format .doc est disponible [sur le site de l'École](#), rubrique Espace étudiant > Thèses > Formulaires de thèse et pages de couverture » (en mode *authentifié*).

Le résumé en français est obligatoire. Il doit comporter au maximum 2000 caractères, espaces compris, soit environ 240 mots. Il doit être concis et rappeler les principaux développements de la thèse.

- Les mots clés :

L'étudiant, en accord avec son directeur, choisit les mots clés d'après le répertoire de mots clés en usage [Rameau](#). Ils faciliteront le catalogage de la thèse dans le SUDOC (catalogue national collectif des bibliothèques des universités et autres établissements de l'enseignement supérieur).

- Pour plus d'explications, se reporter à la page dédiée à la recherche des mots-clés sur le site de l'École rubrique « Espace étudiant » > Thèses

# 3 PAGES LIMINAIRES

*Dans l'ordre.*

## 1. Liste du corps enseignant

- Cette liste vous est fournie sur la page **formulaire de thèse** sur le site principal de l'École, rubrique Espace étudiant > Thèses
- Elle doit apparaître juste après la page de titre.

## 2. Dédicaces jury et famille

- Les pages de remerciements apparaissent après la liste du corps enseignant.
  - La première page de remerciements est destinée aux membres du jury.
  - La seconde est dédiée à la famille.
- Ces remerciements doivent être rédigés en **termes corrects**.
- **Aucune page supplémentaire ne sera admise pour les exemplaires remis aux membres du jury et à la bibliothèque.**
  - Les pages de remerciements supplémentaires seront à joindre sur feuilles volantes dans les exemplaires destinés aux proches.

## 3. Table des matières

- La table des matières est la **liste des titres de chapitres** (divisions et subdivisions avec leur numéro) **accompagnés de leurs numéros de page**.
- La table des matières est placée en début de document, après la page de remerciements.

## 4. Table des annexes

La liste des annexes doit être présentée à la **fin de la table des matières**.

## 5. Tables des illustrations (figures, tableaux)

- Une **table des Figures** (graphiques, schémas, photographies..) et une **table des Tableaux** doivent être rédigées pour l'ensemble des illustrations figurant dans le corps du texte. Ces tables apparaissent **après la Table des matières et des annexes**.
- Les illustrations sont classées dans l'ordre d'apparition dans le texte.
- Pour chaque illustration seront indiqués dans la table : **Figure / Tableau - le numéro** de l'illustration (en chiffres arabes pour les figures, en chiffres romains pour les tableaux), **le titre**, et **le numéro de la page** correspondante.

### Exemple :

Figure 4 : Cycle viral des coronavirus (Stadler et al., 2003) ..... 25

## 6. Table des abréviations et des sigles

- Elle est rédigée par ordre alphabétique et se trouve **après les tables des illustrations**.



# 4 CORPS DE LA THÈSE

La présentation générale et l'organisation **du corps de la thèse** se font en accord avec le **directeur de thèse**. Cependant, certains points sont à respecter :

## Citations bibliographiques

- Toute citation doit figurer en **italique** ou **entre guillemets**.
- La **source** doit être citée dans les références bibliographiques.
- Tous les auteurs cités dans le texte doivent figurer dans la bibliographie et *vice versa*.
- Pour citer une référence dans le corps du texte, le choix est possible entre :

*Le système Harvard (nom et date) :*

Indiquer le **nom de l'auteur** et l'**année de publication** après le mot ou phrase concernés.

Exemple :

(GIRY et DEJARDIN, 1993)  
(GIRY et al., 1993)

Si pour un auteur donné, plusieurs publications sont parues la même année, on pourra ajouter à l'année des lettres a, b, c, ..., reportées dans la bibliographie.

*Le système numérique :*

Indiquer entre parenthèses après le nom, mot ou phrase concernés, le **numéro** correspondant à cette référence dans la bibliographie.

Exemple :

GIRY et DEJARDIN (2)  
GIRY et al. (4)

## Notes de bas de page

- La note de bas de page précise ou complète un élément d'information donné dans le texte principal.
- Les notes explicatives sont données **en bas de la page concernée**.

## Illustrations

→ L'illustration doit être insérée le plus près possible du corps du texte correspondant et doit être systématiquement référencée dans le texte en utilisant les abréviations « tab » ou « fig » suivies du numéro (tab V, fig 3).

→ **Aucune illustration** issue d'un document soumis à **copyright** ne peut être **reproduite sans l'autorisation des ayants-droit**.

### • Photographies / Graphiques

→ Les photographies et les graphiques sont considérés **comme des figures** et doivent donc apparaître dans la **Table des figures**.

→ L'illustration doit être accompagnée d'une **légende explicite** : **Tableau** ou **Figure** et son **numéro** spécifique, un **titre** précis, la **source** de l'illustration.

**Cette légende se situe au-dessus du tableau et en dessous de la figure.**

→ La présentation des illustrations doit être **uniforme** dans tout le corps de la thèse.

→ Les photographies doivent être de bonne qualité et suffisamment contrastées. Les graphiques doivent être **lisibles** (taille de police : 8 ou 10).

## Feuille de conclusion

• La feuille de conclusion **signée** doit impérativement figurer dans **tous les exemplaires** de thèse pour la soutenance. Elle doit être placée avant la bibliographie.

Le modèle de la feuille de conclusion, au format .doc, est disponible sur la page **Formulaires de thèse** [sur le site principal de l'École](#), rubrique Espace étudiant > Thèses

# 5 BIBLIOGRAPHIE

## Généralités

- La bibliographie est constituée d'un ensemble de références. Elle doit permettre au lecteur de retrouver le document signalé.
- La citation de tout document sous-entend que le document a été lu par l'auteur.
- Toute référence citée dans le texte doit figurer dans la bibliographie, de même que toute référence figurant dans la liste bibliographique doit être citée dans le texte.

## Présentation

- Cette liste est placée après le corps de la thèse et la conclusion, et avant les annexes.
- Pour un auteur donné, on note d'abord les publications de cet auteur seul, puis celles avec un collaborateur, enfin celles avec plusieurs collaborateurs (chaque fois dans l'ordre chronologique).
- La présentation de la bibliographie et la ponctuation doivent être **homogène** tout au long de la rédaction des citations.
- Chaque élément doit être séparé de l'élément suivant par un point, une virgule ou un tiret.

→ Lorsque les références sont citées dans le texte **par l'auteur** (*système Harvard*), l'année de publication est indiquée entre parenthèses après le ou les nom(s) d'auteur(s). La liste doit être présentée par **ordre alphabétique** des noms d'auteurs, ou de titres pour les publications anonymes.

→ Lorsque les références sont citées dans le texte **par un numéro** (*système numérique*), chaque référence de la bibliographie doit être précédée d'un numéro d'ordre.

## MODÈLES DE RÉDACTION DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

La rédaction de la notice bibliographique dépend du type de document cité. Néanmoins, le titre du document doit être exact et complet.

Les modèles qui suivent ont été rédigés à partir de la norme internationale ISO 690:2010 (août 2010) mais il en existe d'autres. Dans tous les cas, il est important de choisir un modèle et de s'y conformer tout au long de la bibliographie.

Selon la méthode de citation bibliographique choisie dans le corps de votre thèse, les références présentées dans la Bibliographie seront classées :

- soit alphabétiquement (système Harvard),
- soit par numéro croissant (système numérique, date placée après l'éditeur).

Afin de gagner du temps, il est recommandé d'utiliser un logiciel de gestion bibliographique tel que [Zotero](#).

### • Ouvrage papier

Modèle :

AUTEUR(S) initiale(s) prénom(s), ou ÉDITEUR(S) SCIENTIFIQUE(S)  
(Année d'édition de l'ouvrage). *Titre de l'ouvrage*. Numéro de l'édition. Lieu d'édition : Éditeur commercial, nombre de pages dans sa globalité.

Exemple :

ROLLARD, C., CHIPPAUX, J.-P., GOYFFON, M. (dir.) (2015). *La fonction venimeuse*. Paris : Lavoisier, 448 p.

Au-delà de trois auteurs, il est possible d'indiquer "et al." après le nom du premier auteur.

## • Ouvrage électronique

Ajout du moyen d'accès entre crochet [en ligne], de l'URL d'accès et de la date de consultation entre crochet.

Modèle :

AUTEUR(S) initiale(s) prénom(s), ou ÉDITEUR(S) SCIENTIFIQUE(S)  
(Année d'édition de l'ouvrage). *Titre de l'ouvrage* [en ligne]. Numéro de l'édition.  
Lieu d'édition : Éditeur commercial, nombre de pages dans sa globalité.  
Disponible sur : (URL d'accès) [consulté le...]

Exemple :

ROLLARD, C., CHIPPAUX, J.-P., GOYFFON, M. (dir.) (2015). *La fonction venimeuse* [en ligne]. Paris : Lavoisier, 448 p.  
Disponible sur : <http://e.lavoisier.fr/produit/9782743015763> [consulté le 16 juin 2015]

## • Chapitre d'ouvrage

Modèle :

AUTEUR(S) initiales(s) prénom(s), EDITEUR(s) SCIENTIFIQUES(S).  
Titre du chapitre. In: Auteurs(s) de l'ouvrage (dir.) (Année d'édition de l'ouvrage). *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition : Éditeur commercial, pages du chapitre.

Exemple :

VIDAL, N. Fonction venimeuse chez les serpents. In: ROLLARD, C., CHIPPAUX, J.-P., GOYFFON, M (dir.) (2015). *La fonction venimeuse*. Paris : Lavoisier, pp. 329-334.

Ne pas répéter les noms d'auteurs après "In :" dans le cas où ceux-ci sont les auteurs du chapitre.

• Article papier

Modèle :

AUTEUR(S)Initiales(s) prénom(s) (Année de l'article). Titre de l'article. *Nom de la revue*, Volume(Numéro), première – dernière page de l'article.

Exemple :

JENNINGS DH, PAINTER DL, MOORE MC (2004). Role of the adrenal gland in early post-hatching differentiation of alternative male phenotypes in the tree lezard (*Urosaurus ornatus*). *Gen Comp Endocrinol.*, **135**(1), pp. 81-89.

Le titre du périodique est abrégé selon la norme ISO. Vous trouverez cette information sur le Journal Citation Reports ou sur le Catalogue de la National Library of Medicine (NLM).

Au-delà de six auteurs, il est possible d'indiquer "et al." après le nom du premier auteur.

• Article électronique

Ajout du moyen d'accès entre crochet [en ligne], de l'URL d'accès et de la date de consultation entre crochet.

Modèle :

AUTEUR(S)Initiales(s) prénom(s) (Année de l'article). Titre de l'article [en ligne]. *Nom de la revue*, Volume(Numéro), première – dernière page de l'article. Disponible sur : (URL) [consulté le...]

Exemple :

JENNINGS DH, PAINTER DL, MOORE MC (2004). *Role of the adrenal gland in early post-hatching differentiation of alternative male phenotypes in the tree lezard (Urosaurus ornatus)* [en ligne]. *Gen Comp Endocrinol.*, **135**(1), pp. 81-89.

Disponible sur : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0016648003002983> [consulté le 10 mai 2015]

• **Thèse ou mémoire**

Modèle :

AUTEUR de la thèse, Initiale(s) prénom(s) (Année de soutenance). *Titre de la thèse*. Niveau de la thèse. Lieu de soutenance : Établissement de soutenance, nombre de pages dans sa globalité.

Exemple :

ROYER, E. (1992). *Pharmacocinétique du toltrazuril et de ses métabolites de S-oxydation chez le rat et le mouton*. Thèse de doctorat vétérinaire. Lyon : Université Claude Bernard, 45 p.

Pour les thèses de doctorat vétérinaire indiquer l'Université de soutenance :

- ENVA : Thèse de doctorat vétérinaire, Faculté de Médecine, Créteil
- ENVL : Thèse de doctorat vétérinaire, Université Claude Bernard, Lyon
- ENVN : Thèse de doctorat vétérinaire, Faculté de Médecine, Nantes
- ENVT : Thèse de doctorat vétérinaire, Université Paul Sabatier, Toulouse

ou : Thèse Doct. Vét., suivi du nom de l'université.

• **Site internet**

Modèle :

Auteur (organisme ou auteur personnel dans le cas d'une page personnelle).  
*Titre de la page d'accueil* [en ligne]. URL : fournir l'adresse URL de la ressource [consulté le...]

Exemple :

Université Laval. Bibliothèque. *Site de la bibliothèque de l'Université Laval* [en ligne], URL : <http://www.bibl.ulaval.ca/> [consulté le 8 mai 2015]

• Congrès

Modèle :

ÉDITEUR(S) SCIENTIFIQUE(S) Initiale(s) prénom(s) ou COLLECTIVITÉ AUTEURS (Année d'édition du congrès.) *Intitulé du congrès, date du congrès, lieu du congrès.* Éditeur commercial, ville d'édition, nombre de pages dans sa globalité.

Exemple :

SMITH, R.A. (eds) (2013). *Proceedings of the 46th annual conference of the American Association of Bovine Practitioners, September 19-21, 2013, Milwaukee, Wisconsin.* AABP, Auburn, 234 p.

Si le congrès est en ligne, ajoutez le moyen d'accès entre crochet [en ligne], l'URL d'accès et la date de consultation entre crochet.

• Communication à un congrès

Modèle :

AUTEUR(S) de la communication Initiale(s) prénom(s). Titre de la communication. In: ÉDITEUR(S) SCIENTIFIQUE(S) ou COLLECTIVITÉ AUTEURS (Année d'édition du congrès.) *Intitulé du congrès, date du congrès, lieu du congrès.* Éditeur commercial, ville d'édition, nombre de pages dans sa globalité.

Exemple :

BOLINGER, J. Production records in cow-calf operations. In: SMITH, R.A. (eds) (2013). *Proceedings of the 46th annual conference of the American Association of Bovine Practitioners, September 19-21, 2013, Milwaukee, Wisconsin.* AABP, Auburn, 234 p.



# 6 DIFFUSION DE LA THÈSE

La bibliothèque est en charge du dépôt physique et électronique de votre thèse. Elle a aussi pour mission sa conservation et sa valorisation.

## Exemplaires papier

Deux exemplaires papier sont à déposer. Ils seront consultables dans deux bibliothèques (sauf en cas de confidentialité de la thèse) :


- le premier en salle de lecture de la bibliothèque vétérinaire
- le deuxième à la bibliothèque Santé de l'Université de Lyon I

## Thèse électronique

Votre thèse sera diffusée en ligne avec votre accord. Sa mise en ligne est recommandée, elle vous permettra :

- de valoriser votre travail au près de la communauté scientifique, des étudiants, des lecteurs curieux et des futurs employeurs ;
- de garantir la paternité de votre thèse en cas de plagiat ;
- de gagner en visibilité et donc en citabilité.





La thèse électronique sera accessible depuis [le catalogue en ligne de la bibliothèque](#) et sur [la page dédiée du portail documentaire vétérinaire](#).

Afin de protéger votre travail, vous pouvez intégrer sur le PDF de votre thèse une licence Creative Commons .

## LES LICENCES « CREATIVE COMMONS »

Les licences « Creative Commons » ont été créées en 2001 dans le but de permettre aux auteurs de diffuser librement leurs œuvres sur internet tout en leur attribuant une licence spécifiant l'utilisation et la réutilisation qui peuvent en être faites.

Six licences sont ainsi proposées en combinant les 4 options suivantes :

-  **Attribution:** obligation de créditer votre œuvre, sans pour autant approuver ou soutenir l'utilisation qui en sera faite.
-  **Pas d'utilisation commerciale:** autorisation de reproduction, de diffusion et de modification de l'œuvre, pour toute utilisation autre que commerciale.
-  **Partage dans les mêmes conditions:** autorisation à reproduire, à diffuser et à modifier votre œuvre, mais dans des conditions identiques (sous la même licence).
-  **Pas de modification:** autorisation uniquement de reproduction et de diffusion de l'œuvre, pas de modification.

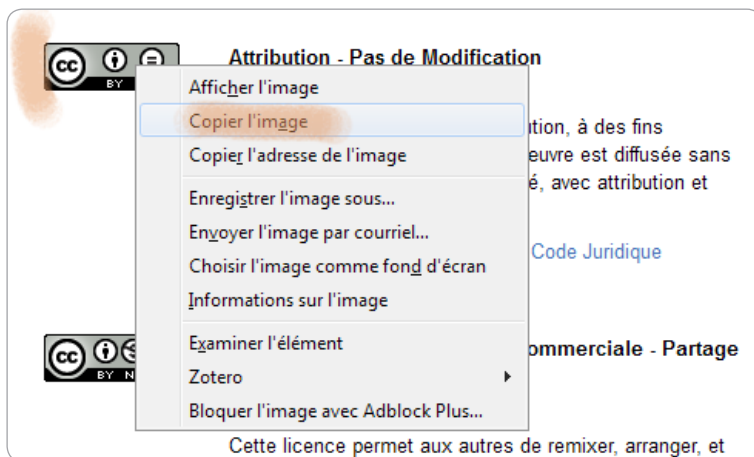
Plus d'informations sur le site <http://creativecommons.fr/>

Comment intégrer une licence sur sa thèse électronique :

Attention, la licence est à intégrer sur sa thèse électronique (le PDF destiné à être mis en ligne) et non sur la thèse imprimée.

Choisissez la licence souhaitée sur le site Creative Commons : <http://creativecommons.org/licenses/>

→ Copiez l'image de l'icône correspondant et collez la dans votre thèse sur une page blanche entre la page de titre et la liste des enseignants. Vous pouvez aussi ajouter le titre de la licence (par exemple : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - CC BY-NC)



→ Copiez l'URL menant à la page explicative et collez la en hyperlien sur l'image de la licence choisie dans votre thèse électronique.

